



COMMUNIQUE DE PRESSE DU Sgen-CFDT Lorraine du 30 janvier 2025

Le Sgen-CFDT Lorraine a appris avec effroi l'interpellation d'une élève du collège Paul Verlaine de Maizières-les-Metz le 22 janvier 2025. Cela va à l'encontre de nos valeurs humanistes.

L'école doit rester un sanctuaire de la République dans lequel tout enfant doit être protégé et se sentir à l'abri.

Nous demandons que la circulaire du 19 octobre 2013 soit appliquée afin que « le cadre scolaire soit préservé de toute intervention des forces de police et de gendarmerie lors du déroulement de procédures d'éloignement » du territoire.

C'est pourquoi le Sgen-CFDT Lorraine sera présent lors du rassemblement qui se tiendra à Metz, devant la préfecture, à 17h00 ce jeudi 30 janvier 2025.